

Hanna Kapler, Andrzej Wieloński

## LA GÉOGRAPHIE DU CHÔMAGE EN POLOGNE

En 1990, commence en Pologne le processus de transition de l'économie planifiée à l'économie de marché dont le principe est le libre choix et la concurrence; par là-même, l'emploi n'est plus garanti. Il en résulte d'énormes changements sur le marché du travail où le chômage est devenu le problème principal.

Encore vers la fin décembre 1988, un chômeur inscrit auprès du service de la main-d'oeuvre pouvait choisir parmi 93 offres de travail, un an plus tard, en décembre 1989, il y avait encore 26 offres, mais vers la fin décembre 1990, il n'y avait qu'une offre sur 16 chômeurs, en décembre 1991 — une offre sur 52 chômeurs, enfin en décembre 1992 — une offre sur 72 chômeurs.

Vers le milieu de 1993, le nombre de chômeurs en Pologne dépassait 2 700 000 et le taux de chômage (la part de chômeurs au sein de la population active) était de 14,6%. De tous les pays de la Communauté Européenne à laquelle la Pologne est associée, il n'y a qu'en Espagne et en Irlande que le taux de chômage était plus élevé (respectivement 18,9% et 17,7%).

Tableau 1

Nombre de chômeurs et taux de chômage en Pologne

| Année | Mois | Chômeurs en milliers | Taux de chômage en % |
|-------|------|----------------------|----------------------|
| 1990  | VI   | 582,2                | 3,2                  |
|       | XII  | 1126,1               | 6,3                  |
| 1991  | VI   | 1574,1               | 8,6                  |
|       | XII  | 2155,6               | 11,8                 |
| 1992  | VI   | 2296,7               | 12,6                 |
|       | XII  | 2509,3               | 13,6                 |
| 1993  | VI   | 2702,1               | 14,6                 |

Le taux de chômage en Pologne se caractérise par une différenciation spatiale importante. Les régions où le taux en question est le plus bas sont situées en Pologne centrale. Ce sont les voïvodies de Warszawa (5,9%) et de Poznań (7,9%), ainsi qu'une voïvodie du Sud — celle de Bielsko (7,9%) — où la situation sur le marché du travail ne dépasse pas les limites du chômage sans risques.

Dans ces voïvodies, il y a l'ainsi dit marché moderne du travail où l'offre

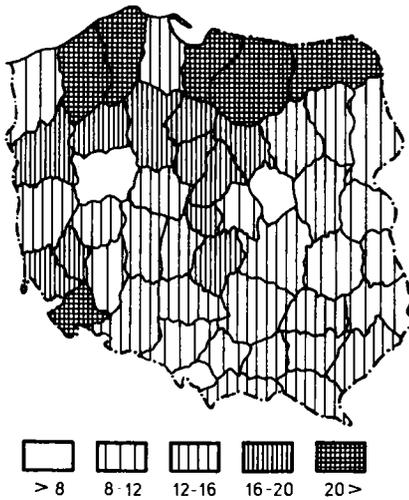


Fig. 1. Le taux de chômage (en %)

et la demande de la main-d'oeuvre sont considérablement différenciées; il y a également le secteur privé non agricole qui se développe de façon dynamique, entre autres avec une participation du capital étranger.

Les régions où le taux de chômage est le plus élevé sont situées dans le Nord de la Pologne. Ce sont les voïvodies d'Elbląg (21,4 %), de Słupsk (23,3%), de Suwałki (23,7%), d'Olsztyn (23,6) et de Koszalin (24,1%). La cause en est, le plus souvent, la suppression d'emplois dans les fermes d'État, endettées et attendant une restructuration, ensuite le sous-emploi général, non seulement dans l'agriculture.

En dépit de la différenciation du taux de chômage, la situation sur le marché du travail dans la voïvodie de Łódź en Pologne centrale (16,4%) et dans les voïvodies de Katowice (8,6%) et de Wałbrzych (21,0) dans le Sud du pays est pareille. Dans ces voïvodies, il y a principalement les industries traditionnelles, considérées, dans la plupart des cas, comme déclinantes dont les industries électrique, des combustibles et métallurgique (voïvodie de Katowice), électrique, des combustibles et textile (voïvodie de Wałbrzych), textile (Łódź).

En même temps, dans ces régions persiste la menace d'une suppression ultérieure d'emplois dans les établissements non rentables et dans ceux qui nuisent à l'environnement naturel. Étant donné le sous-emploi général, la possibilité de s'embaucher ailleurs n'existe pas.

L'expérience acquise à l'occasion de la restructuration de l'industrie sidérurgique en France et en Belgique, et des efforts engagés en vue de limiter le chômage — conséquence de la fermeture des mines de houille au Limbourg (belgique et néerlandais) — démontre la nécessité d'une aide financière internationale, dans ce cas attendue d'autres pays-membres de la Communauté Européenne.

Quant à la Pologne, la situation est compliquée par le fait que le capital étranger dont on espérait la création de nouveaux emplois ne s'intéresse que très peu aux régions où prédominent les industries traditionnelles.

L'impossibilité de trouver un emploi se manifeste surtout là où le marché du travail dépend d'un établissement industriel unique. Des quinze villes de plus de 25 mille habitants où il n'y a qu'un seul établissement assurant plus de 35% d'emplois, neuf sont situées dans le Sud-Est et le Centre du pays (Świdnik, Kraśnik, Ostrowiec Św., Starachowice, Tarnobrzeg, Stalowa Wola, Gorlice, Mielec et Nowy Targ).

Les établissements en question qui produisent, dans la plupart des cas, les biens d'investissement et d'équipement sont les plus touchés par la récession de l'industrie, effet de la demande sensiblement diminuée sur le marché national, et de l'effondrement du marché de l'ancien Comecon. De plus, ces établissements fonctionnent dans les régions à l'agriculture où prédominent de petites fermes faiblement équipées, et où le surpeuplement agricole ne cesse de croître du fait d'un retour à la campagne des ruraux, jusqu'alors employés dans l'industrie et le bâtiment mais ayant perdu le travail depuis.

Outre l'influence fâcheuse exercée sur la population (la situation matérielle qui se dégrade, les frustrations, etc. ), le chômage croissant peut également menacer l'économie nationale car de plus en plus d'individus aptes au travail et voulant travailler passeraient de la sphère de la production à la sphère de la répartition et, plus précisément, à la sphère de l'assistance sociale.

Les formes de la lutte contre le chômage adoptées en Pologne sont surtout passives. Sur 1% du revenu national brut (les pays de la CEE en destinent 2-6%), 80% sont destinés à financer les allocations chômage et les retraites anticipées. Ce n'est que 20% restants qui sont destinés à financer d'autres modes de combattre le chômage dont la création de nouveaux emplois, le recyclage, les travaux publics, etc.

Il en résulte des expériences acquises dans les pays de la CEE que la meilleure méthode consiste à stimuler le développement de petites entreprises et à faciliter l'établissement d'un chômeur à son compte. Si l'on voulait adopter ces méthodes en Pologne, il faudrait tout d'abord créer un système de facilités et garanties de crédit permettant aux chômeurs de bénéficier de crédits bancaires, ensuite un système d'assurances chômage; il faudrait également permettre l'emploi des sommes provenant du fonds des allocations chômage à aider les chômeurs à s'établir à leur compte. Enfin, il serait souhaitable d'introduire un système d'allègements fiscaux qui concerneraient les établissements embauchant les chômeurs.

Il est lieu de mentionner ici une "barrière de logement" qui rend pratiquement impossible toute migration de la population. Ainsi, le rôle de premier plan dans la lutte contre le chômage serait réservé aux initiatives locales visant la création de nouveaux emplois, l'animation et l'enrichissement des économies locales, et la mise en exploitation des bâtiments de production inemployés appartenant aux établissements fermés.

